

L'inf'Eau 44 est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants de la Loire-Atlantique pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne : démarrage, conduite, arrêt de l'irrigation, gestion des éventuelles restrictions. Ce bulletin est disponible sur le site de la [Chambre d'agriculture](#)

## Résumé de la semaine

Le temps estival s'installe et la baisse des débits des cours d'eau se poursuit. **Les restrictions pour les eaux superficielles se renforcent :**

- Mesure d'ALERTE sur les bassins : Sèvre Nantaise, Vilaine, Oudon
- Mesure d'ALERTE RENFORCEE sur les bassins : affluents Sud et Nord Loire, Brière-Brivet
- Mesure de CRISE sur les bassins : Côtier Breton, Logne, Ognon, Boulogne







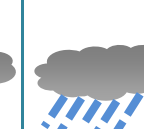
## Météo

### ➤ Météo des semaines passées

Station de référence	Pluviométrie (mm)		
	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Carquefou	3.3	6.2	0.4
Derval	8.2	10.2	0.7
St-Lumine-de-Clisson	1.3	3.8	0.3
Chaumes-en-Retz	2.2	4.8	0.1
Missillac	8	11.8	0.5

Source : Weather Measures

### ➤ Prévisions météo à 7 jours

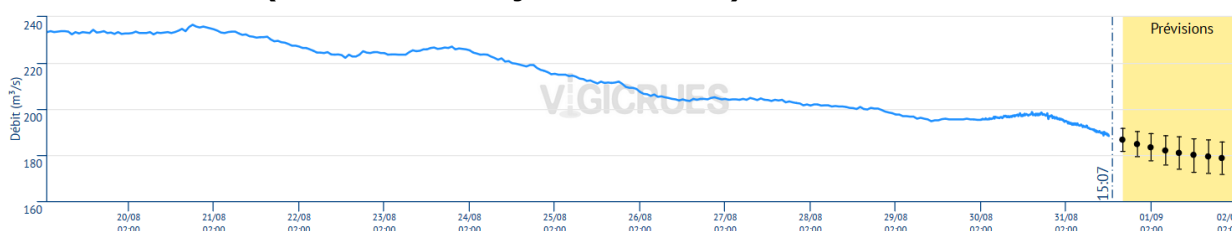
	Vendredi 03/09	Samedi 04/09	Dimanche 05/09	Lundi 06/09	Mardi 07/09	Mercredi 08/09	Jeudi 09/09
Temps							
T° min / max (°C)	15/22	16/23	17/21	16/21	15/21	16/21	16/22
Pluie (mm)	0	0	3.9	3	0.6	3.6	12
ETP (mm)	2	3.6	2.3	1.9	2.9	2.4	1.9

Sources : MétéoCiel / MétéoFrance / Weather Measures

La pluie s'invitera ses prochains jours avec un risque d'orage pour la journée de lundi. Les températures resteront fraîches en matinée et estivales en après-midi.

## Situation des ressources en eau

### ➤ Débit de la Loire (Station de Montjean-sur-Loire)



La Loire poursuit sa lente décrue, son débit est d'environ 188 m<sup>3</sup>/s. Il reste supérieur au seuil de vigilance de 150m<sup>3</sup>/s.

➤ **Débit des cours d'eau de référence au 30/08/2021**

Zone d'alerte	Mode de gestion	Station de référence	SEUILS			Mesures au 25/08 Arrêté précédent	Valeur des 6 jours précédents	Mesures au 29/08
			ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE			
1 VILAINE	Débits	La Chère à Derval	150l/s	60l/s	50 l/s	256 l/s	248-230-192-150-122-108	103 l/s
2 OUDON	Débits	Segré (SDAGE)	600l/s	300l/s	100l/s	512 l/s	562-522-512-474-453-472	458 l/s
3a ERDRE AMONT	Débits	Nort sur Erdre (SDAGE)	70 l/s	60l/s	50 l/s	175 l/s (au 19/08)	déconstruction du seuil station DREAL	175 l/s (au 19/08)
3b ERDRE AVAL	Niveau de l'Erdre	Port Jean (Carquefou)	4,29 m NGF	4,22 m NGF	4,19 m NGF	4,43m (au 26/07)		4,37 m (au 26/08)
3c AFFLUENTS NORD LOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	9,17 (au 10/08)	/	7,33 (au 25/08)
3d AFFLUENTS SUDLOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	9,17 (au 10/08)	/	7,33 (au 25/08)
Zone 3e LOIRE	Taux de salinité	Buzay	/	/	Taux de salinité >1g/l	0,540 g/l (au 20/08)	/	0,540 g/l (au 27/08)
	Débits	Montjean sur Loire (point SDAGE)	127 m³/s	110 m³/s	100 m³/s	224 m³/s	225-220-212-204-203-200	196 m³/s
3f BRIERE-BRIVET	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	9,17 (au 10/08)	/	7,33 (au 25/08)
4 SEVRE NANATAISE	VOIR TABLEAU ARRÊTÉ INTERDÉPARTEMENTAL (Page 3)							
5 COTIER BRETON	Taux de salinité	La Pommeraie			Taux de salinité > 0,7 g/l	0,150 g/l (au 20/08)	/	0,150 g/l (au 27/08)
	Débits	Falleron à St-Etienne-de-Mer-Morte	120 l/s	40 l/s	25 l/s	1 l/s	1-1-0-0-0-0	0 l/s
6a Logne Boulogne Ognon sans relation avec le niveau du Lac de Grandlieu	Débits	Logne à Saint Colombran	150l/s	60 l/s	30 l/s	10 l/s	10-10-6-5-5-3	1 l/s
6b LAC DE GRANDLIEU eaux superficielles	Cote de Buzay	Buzay	<1,55m au 1/07 <1,43 m au 1/08 <1,30m au 1/09			1,56 (au 20/08)	/	1,53 (au 27/08)

Zone d'alerte	Mode de gestion	Station de référence	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCE	CRISE	Mesures au 25/08 Arrêté précédent	Valeur des 6 jours précédents	Mesures au 29/08
4 SEVRE NANTAISE (SNaSup 1)	Débits	Tiffauges	1320 l/s	330 l/s	270 l/s	200 l/s	358 l/s	761-386-358-332-321-315	318 l/s
		Saint-Mesmin	-	300 l/s	170 l/s	150 l/s	252 l/s	267-262-252-249-248-243	229 l/s
		Vertou	-	1150 l/s	900 l/s	570 l/s	1642 l/s	1587-1704-1642-1532-1645-1701	1617 l/s
MOINE (SNaSup 2)	Débits	Saint-Crespin-sur-Moine	600 l/s	450 l/s	310 l/s	250 l/s	840 l/s	823-800-840-739-688-755	753 l/s
SANGUEZE (SNaSup 3)	Débits	Tillières	26 l/s	15 l/s	10 l/s	5 l/s	3 l/s	3-2-3-2-2-2	1 l/s
MAINE (SNaSup 4)	Débits	Saint-Georges de Montaigu	-	50 l/s	20 l/s	10 l/s	5 l/s	9-9-5-4-4-6	9 l/s
		Remouillé	-	270 l/s	110 l/s	90 l/s	l/s	148-195-203-210-201-192	184 l/s

Source : DREAL (BDColiane), OFB, CD44, SAH

# Restrictions d'irrigation / Mesures de gestion

## ➤ Plan d'Alerte

Usages agricoles	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Grandes Cultures, Prairies, Cultures de plein champ	- Communication  - Réunion du comité sécheresse	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du <b>lundi au vendredi de 10h à 20h</b> et du <b>samedi 10h au dimanche 20h.</b> Ou si gestion volumétrique concertée, <b>réduction volumétrique*</b>	Interdiction	Interdiction
Cultures sensibles (maraichage)  Cultures irriguées par technique économes (micro-aspiration, goutte à goutte)  Cultures sous serre et jeunes plants en pépinière Besoins des sites d'élevage (hygiène, abreuvement)	- Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du <b>lundi au vendredi de 10h à 20h</b> et du <b>samedi 10h au dimanche 20h.</b> Ou si gestion volumétrique concertée, <b>réduction volumétrique*</b>	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du <b>lundi au vendredi de 10h à 20h</b> et du <b>samedi 10h au dimanche 20h.</b> Ou si gestion volumétrique concertée, <b>réduction volumétrique*</b>
<b>Ne sont pas concernés par ces mesures</b>				

\*Taux de réduction de 30% du volume hebdomadaire maximal autorisé

## ➤ Mesures réglementaires en vigueur au 31/08/2021 par Zone d'Alerte

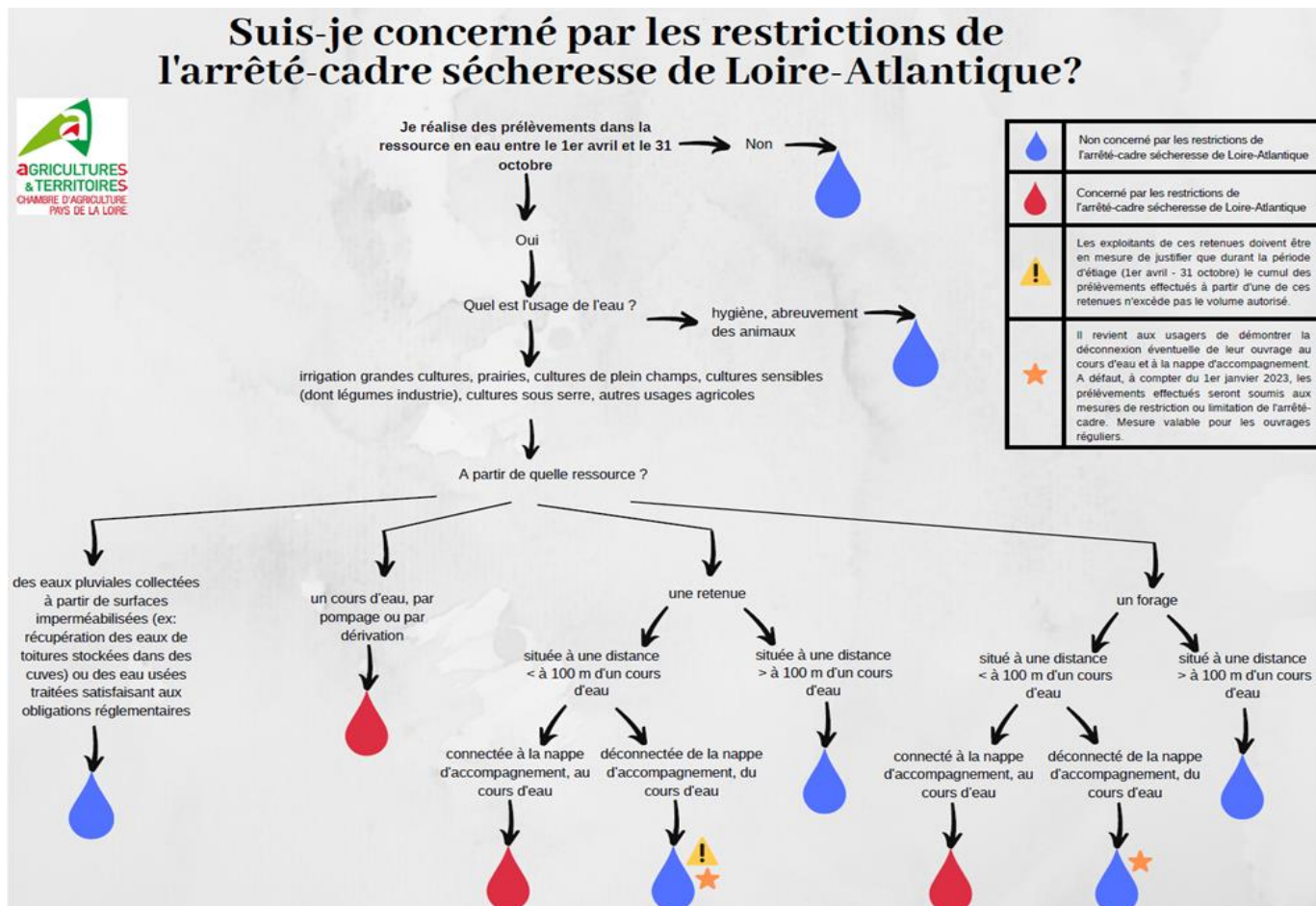
VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Ensemble des autres bassins	<b>Zone 1</b> Vilaine  <b>Zone 2</b> Oudon  <b>Zone 4a</b> Sèvre Nantaise	<b>Zone 3c</b> Affluents Nord Loire  <b>Zone 3d</b> Affluents Sud Loire  <b>Zone 3f</b> Brière-Brivet	<b>Zone 5</b> Côtiers Breton  <b>Zone 6a</b> Logne Boulogne Ognon (hors lac de Grand-Lieu)



**Pour vérifier le zonage superficiel qui correspond à votre point de prélèvement :**

<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

Via ce logigramme vous saurez si votre prélèvement est concerné par l'arrêté cadre sécheresse qui régit l'utilisation de l'eau selon le type de ressource et le type d'usager.



## Etat des cultures et des sols

Avec du retard par rapport aux années passées, la plupart des maïs ensilage et maïs grain atteignent le stade de remplissage. **Les stades actuels restent toujours sensibles pour l'élaboration du rendement même si les besoins en eau diminuent.**

## Conseil sur la conduite de l'irrigation

Durant les prochains jours, l'ETP se situera entre 2 et 4 mm/j mais les besoins culturaux diminuent dorénavant avec l'avancée des stades.

- **Dans le cas où l'irrigation a déjà été recommencée suite aux pluies de début août, il est recommandé de continuer les tours d'eau :**
  - **terres à RFU faible (40 – 50 mm) et RFU moyenne (50-60 mm) – Sols à tendance sableuse ou superficiels.** Il est nécessaire de poursuivre l'irrigation pour la croissance du grain à raison d'un tour d'eau de 25 mm tous les 8 – 10 jours en l'absence de précipitations.
  - **Installation à débit limitant** (moins de 2,2 m<sup>3</sup>/h /ha). Il faut maintenir le rythme de l'irrigation.
  
- **Dans le cas où l'irrigation n'a pas été engagée suite aux pluies de début août (terres avec fortes RFU > 60 mm), les RFU sont nettement entamées, il est préconisé de déclencher l'irrigation dès que possible si la date ou le stade d'arrêt de l'irrigation n'est pas atteint.**

Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.

Prévoir l'arrêt de l'irrigation :

- **Maïs ensilage** : l'arrêt de l'irrigation est à prévoir 10 à 15 jours avant la date d'ensilage.
  
- **Maïs Grain** : Pour rappel l'irrigation doit être maintenue jusqu'à ce que le grain atteigne 50 à 45% d'humidité. En dessous de 45% d'humidité du grain, il n'y a plus de gain de rendement à attendre, l'irrigation doit s'arrêter. Pour déterminer le taux d'humidité du grain appuyez-vous sur le **diagnostic grain** :
  - Sur une zone homogène et représentative de la parcelle, sélectionner 5 épis par rang sur 3 rangs. Casser les épis en 2 à mi-longueur et conserver la partie pointue de l'épi.
  
  - Juger du degré d'humidité sur les grains de la couronne : **une répartition homogène entre les 3 amidons vitreux, pâteux et laiteux (47% humidité du grain = 31% MS plante entière) correspond au stade théorique d'arrêt de l'irrigation en maïs grain.**



Chambre d'agriculture des Pays de la Loire  
Site de Nantes  
Rue Pierre Adolphe Bobierre  
La GERAUDIERE  
44939 NANTES  
Tél. 02 53.46.60.00

Rédaction : C. LEPRETRE

Comité de relecture : A. CHAIGNEAU

Reproduction interdite

Retrouvez l'inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>

Avec le soutien financier de :

